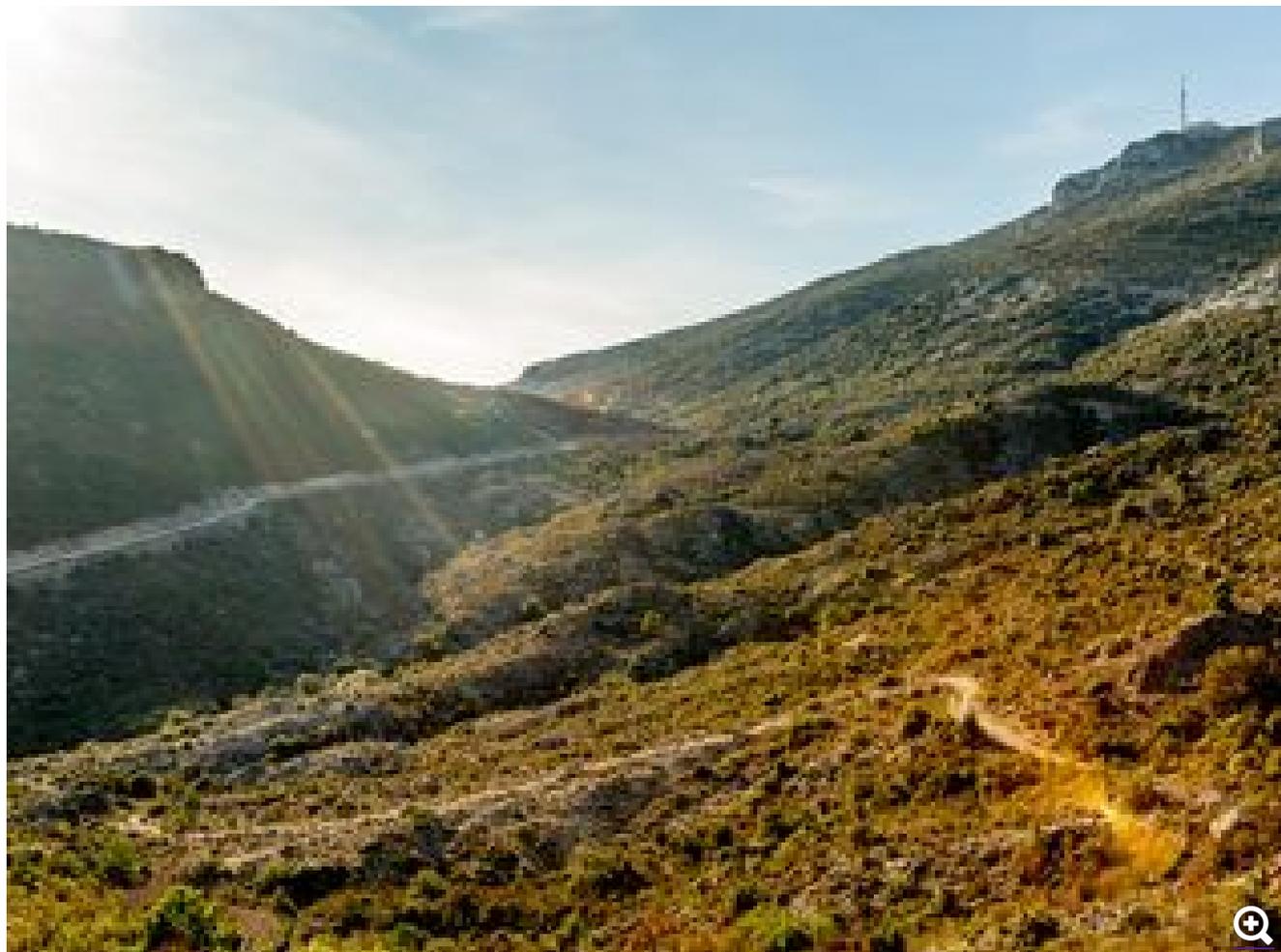


# Suivi des observatoires



^ Route forestière des plos à Saint-Guilhem-le-Désert

## Observatoire photographique du paysage

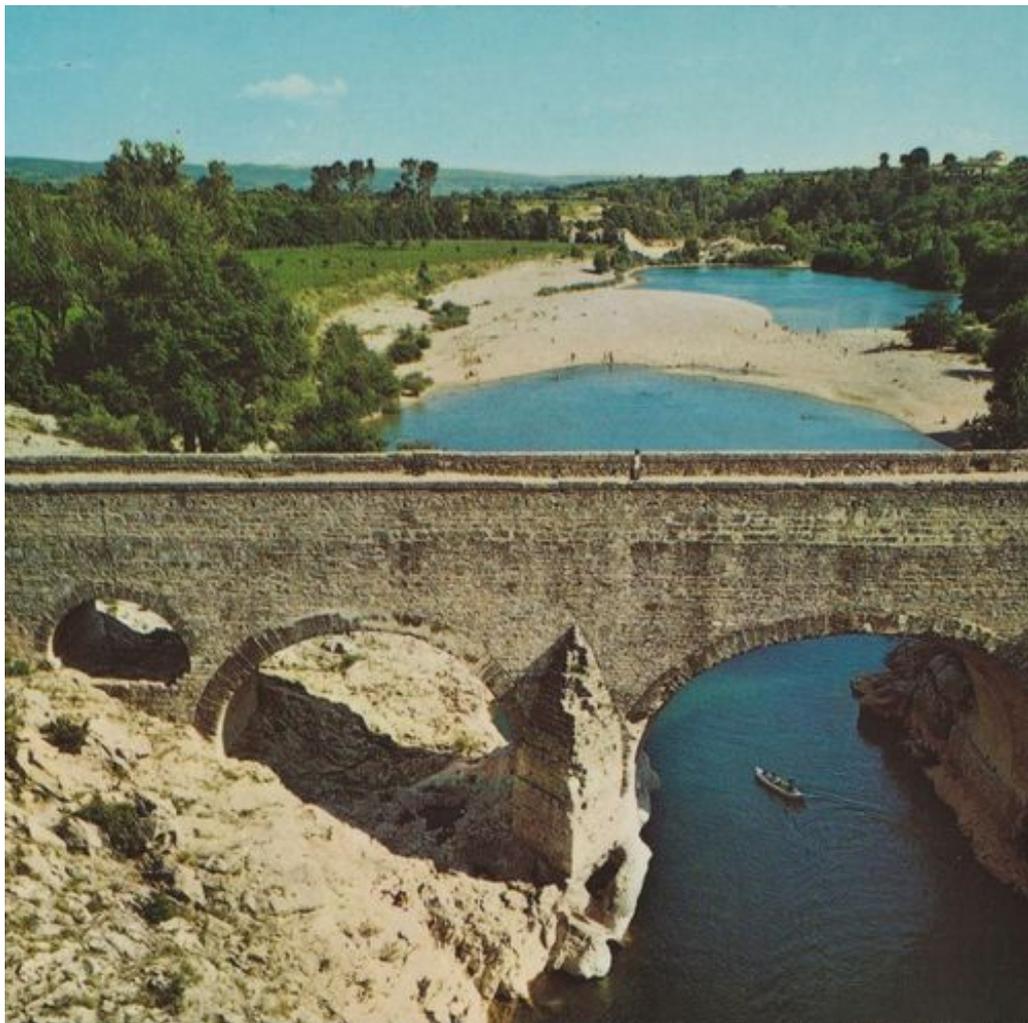
La mise en place d'un observatoire photographique du paysage a pris forme en 2010 et est reconduit tous les 2 ans (dans les mêmes conditions : période, jour, luminosité, emplacement exact...). Cet outil de suivi et d'aide à la décision permet d'analyser les transformations des espaces afin d'orienter favorablement l'évolution du paysage. Cet outil a un intérêt pour le développement et la sauvegarde du territoire, ainsi la communauté de communes a décidé de le créer sur l'ensemble des 28 communes du territoire.

**L'observatoire est reconduit d'année en année, permettant un suivi de l'évolution du territoire dans le temps et sur la durée.**

Dans le cadre de la comparaison 2015-2019, l'observatoire photographique des paysages a notamment permis de mettre en avant l'ajout de signalétique et l'ouverture d'un accès de parking à l'entrée sud de Saint-Guilhem-le-Désert.

**En début d'année 2021, l'observatoire photographique s'est étendu aux 28 communes du Plan Paysage.**

## Découvrez l'album de l'observatoire photos des paysages



### **Observatoire photos des paysages (avant / après)**

Mis en ligne le 28 mars 2022

20 photos

Un observatoire photographique pour constater l'évolution des paysages  
L'observatoire...

## TÉLÉCHARGER



Observatoire photographique -  
Comparaison secteur nord -

(1.20 Mo)



---

## L'observatoire de la fréquentation

A l'aide de méthodes quantitatives (compteurs routiers et piétons, entrées de parkings et de sites payants, fréquentation de la navette, comptage visuel) et qualitatives (enquêtes auprès des habitants, visiteurs et socioprofessionnels), l'observatoire de la fréquentation mesure depuis 2011 l'évolution des fréquentations et cherche à répondre et suivre les grands objectifs de gestion du Grand Site de France.

Ces grands objectifs sont la diffusion de la fréquentation dans le temps (développement des ailes de saison) et dans l'espace (villages portes, territoire intercommunal), ne pas augmenter les pics de fréquentation et suivre l'allongement de la durée de présence des visiteurs.

Cet observatoire a permis, par exemple, d'évaluer la fréquentation totale du Grand Site de France entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017 à 605 487 visiteurs (contre 540 083 en 2016), et de définir une fréquentation annuelle moyenne de 592 000 visiteurs, et de mettre en lumière en 2017 la fréquentation du village de Saint-Guilhem-le-Désert estimée à 512 476 visites (contre 463 951 en 2016), et celle du pont du Diable à Aniane / Saint-Jean-de-Fos, estimée à 348 651 visites (contre 286 212 en 2016).

Les navettes du pont du Diable à St-Guilhem-le-Désert, ont vu embarquer 121 807 passagers en 2017, contre 102 154 en 2016.



---

## L'observatoire des retombées socio-économiques

Créé en 2011, l'observatoire des retombées socio-économiques permet de suivre l'impact du

## Grand Site de France sur l'économie locale.

Il précise essentiellement les retombées économiques directes liées à son activité mais aussi à son attractivité. Il suit également l'économie touristique de la vallée de l'Hérault (nombre d'entreprises, d'emplois, de chiffres d'affaires approximatif...).

Fréquentation des hébergements et sites touristiques locaux et mise en regard avec l'observatoire de la fréquentation, évolution des emplois et chiffres d'affaires d'activités caractéristiques du tourisme permettent de mesurer les retombées économiques des visiteurs du Grand Site de France.

Cet observatoire a permis d'évaluer le chiffre d'affaires des hébergements à 4 645 677 euros TTC en 2014, contre 4 013 914 € l'année précédente. En 2014, les dépenses effectuées par les visiteurs étaient plus élevées (6,7 M€) qu'en 2013 (6,6 M€) et en 2011-2012 (6,2 M€), la hausse est donc constante.

En 2011-2012 les entreprises caractéristiques du tourisme de la vallée de l'Hérault ont produit près de 20 M€ HT de chiffre d'affaires et l'observatoire a pu estimer à 3 % le nombre d'emplois liés au tourisme sur le territoire, soit 196 emplois directs.



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**